

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

D. Glossaire

Ce glossaire contient les définitions de la plupart des termes techniques utilisés dans ce manuel de règles de catalogage. Les définitions sont faites en fonction de ces règles de catalogage. Pour les définitions qui ne s'y trouvent pas, on consultera les répertoires de termes bibliothéconomiques.

Pour quelques termes, l'équivalent en anglais n'est pas mentionné. Ces termes ne sont utilisés que dans l'adaptation en allemand (et sa traduction française) et n'ont pas d'équivalents en anglais dans les AACR2.

La source des définitions est mentionnée entre parenthèses.

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Accès à une notice	Eintragung <i>Access point</i>	Voir: Entrée
Achévé d'imprimer	Kolophon <i>Colophon</i>	Mention se trouvant à la fin d'une publication où peuvent figurer entre autres: le titre, le ou les auteur(s), l'éditeur, l'imprimeur, la date de publication ou d'impression. (AACR2) ¹
Administration publique		Voir: Collectivité territoriale
Anciens (documents)	Alte Drucke Antique materials	Documents parus avant 1801 (livres, cartes, partitions, documents iconographiques). (IDS)
Auteur	AutorIn <i>Author</i>	La personne ou la collectivité qui est le principal responsable du contenu intellectuel ou artistique d'une oeuvre. Le terme allemand "AutorIn" est avant tout utilisé pour les peintres, architectes, designers et pour les collectivités. (IDS) ²
Auteur	UrheberIn	On considère comme auteurs toutes les personnes et collectivités qui sont responsable du contenu intellectuel ou artistique d'une publication (en tant qu'auteur principal) ou y on collaboré (en tant qu'auteur secondaire). (ABS) ³

¹ AACR2, Annexe D, Glossaire

² Groupe de travail AACR2 de l'IDS

³ Règles de catalogage / Association des bibliothécaires suisses. – 2. éd. refondue. – Berne : ABS, 1983-

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Auteur	VerfasserIn <i>Author,</i> <i>personal author</i>	La personne responsable du contenu intellectuel ou artistique d'une oeuvre. (AACR2)
Auteur secondaire	Nebenverfasser- Innen	On considère comme auteurs secondaires les personnes qui ont contribué au contenu intellectuel ou artistique d'une publication, sans être désignés comme auteurs. Il s'agit par exemple de l'éditeur scientifique, des collaborateurs, du rédacteur, du traducteur, de l'illustrateur, etc. (ABS)
Auteurs exerçant des fonctions différentes	UrheberInnen mit verschiedenen Funktionen <i>Mixed responsibility</i>	Diverses personnes ou collectivités qui ont collaborés à l'élaboration du contenu d'un document en exécutant des tâches différentes, par ex. en tant que rédacteur, illustrateur, etc. (AACR2) Voir aussi: Auteurs exerçant la même fonction
Auteurs exerçant la même fonction	UrheberInnen mit gleicher Funktion <i>Shared responsibility</i>	Collaboration de deux personnes ou plus, ou de deux collectivités ou plus, qui exécutent la même type de tâches lors l'élaboration du contenu d'un document. Leur contribution peut être distincte ou se présenter comme un tout indissociable. (AACR2) Voir aussi: Auteurs exerçant des fonctions différentes
Autre entrée	Weitere Eintragung <i>Added entry</i>	Voir: Entrée secondaire
Autre mention d'édition	Zusätzliche Ausgabe- bezeichnung <i>Statement relating to a named revision of an edition</i>	Un tirage défini à l'intérieur d'une édition, par. ex. 2 nd ed., 3 rd corr. impression. (AACR2: p.32; éd. fr.: p. 35)
Autres pièces liminaires	Übrige Titelei	Pièces liminaires sans la page de titre Voir aussi: Pièces liminaires
Avant-titre	Avant-titre (Vorspann)	Complément du titre qui introduit le titre propre et se présente avant le titre propre sur la page de titre ou son substitut. (ABS)
Brochure	Broschüre <i>Pamphlet</i>	Petit ouvrage imprimé et broché. (Petit Robert)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Catalogue	Katalog <i>Catalogue</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Énumération, suivant un ordre précis, de documents contenus dans une ou plusieurs bibliothèques. 2. Dans un sens plus large, énumération de documents préparée dans un but particulier, par exemple un catalogue d'exposition, un catalogue de vente, etc. (AACR2)
Champ	Feld (Format) <i>Field (format)</i>	Voir: Zone
Collaborateur	Mitarbeiter <i>Collaborator</i>	Une personne qui collabore avec une ou plusieurs personnes dans le but de produire une oeuvre. Toutes peuvent exercer la même fonction ou le travail en commun peut se faire de manière diverse, comme dans le cas d'une collaboration entre un artiste et un écrivain. (AACR2)
Collection	Reihe, Schriftenreihe, Serie <i>Series,</i> <i>monographic series</i>	Documents autonomes reliés entre eux par le fait que chaque document comporte, en plus de son titre propre, un titre collectif commun qui se rapporte à l'ensemble. Les différents documents peuvent être numérotés ou non. (AACR2)
Collectivité	Körperschaft <i>Corporate body</i>	Une organisation ou un groupe de personnes identifié par un nom particulier et qui agit ou peut agir en qualité de personne morale. Des exemples typiques de collectivités sont les associations, les institutions, les sociétés commerciales, les organisations à but non lucratif, les états et leurs organes, les collectivités religieuses, les églises locales, les congrès, etc. (AACR2)
Collectivité internationale	Internationale Körperschaft <i>International intergovernmental body</i>	Un organe international créé par un accord entre plusieurs états. (AACR2)
Collectivité subordonnée	Untergeordnete Körperschaft <i>Subordinate body</i>	Une collectivité constituant une partie d'une collectivité plus grande, dont elle dépend hiérarchiquement. (AACR2)
Collectivité territoriale	Gebiets- körperschaft <i>Government</i>	Les collectivités territoriales sont des entités exerçant un pouvoir politique (exécutif, législatif ou judiciaire). (AACR2: p. 448; éd. fr.: p. 546)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Colophon	Kolophon Colophon	Voir: Achevé d'imprimer
Compilateur	Compiler (Kompilator) <i>Compiler</i>	Une personne qui choisit et réunit des extraits de diverses oeuvres d'une ou plusieurs personnes / collectivités et les fait paraître sous la forme d'une nouvelle publication. (AACR2) Voir aussi: Editeur scientifique
Complément du titre	Zusatz zum Haupttitel <i>Other title information</i>	Termes ou locutions apparaissant conjointement avec le titre propre qui indique le caractère ou le contenu du document, ou le motif ou l'occasion de sa parution. Le terme comprend les avant-titres, mais exclut les titres parallèles, les variantes de titres ou les titres de collections. (AACR2)
Concordance	Konkordanz <i>Concordance</i>	Liste alphabétique des mots apparaissant dans un livre, avec des renvois à leur emplacement dans le document, ou avec leurs contextes, par ex. concordance de la Bible. (Rehm ¹)
Congrès	Kongress <i>Conference</i>	Une réunion de personnes présentes à titre individuel ou de représentants de collectivités dans le but de discuter des thèmes d'intérêt commun et / ou de prendre des mesures communes sur un sujet. <u>ou</u> Une assemblée de représentants d'une collectivité qui forme son corps législatif ou exécutif. (AACR2: p. 313; éd. fr.: p. 386)
Description bibliographique	Bibliographische Beschreibung	L'ensemble des données bibliographiques qui décrivent et identifient une publication. (ABS)
Diffuseur	Vertriebsstelle <i>Distributor</i>	Un personne ou un organisme qui a l'exclusivité ou une part des droits de commercialisation d'une publication. (AACR2)
Document	Vorlage <i>Item</i>	Une unité ou un ensemble de plusieurs unités traitées comme une entité de telle sorte qu'elles constituent la base d'une description bibliographique unique. (AACR2)

¹ Lexikon Buch, Bibliothek, neue Medien / Margarete Rehm. – München : Saur, 1991. – 294 p.

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Document iconographique	Bildmaterial <i>Graphic</i>	Une représentation opaque en deux dimensions, par ex. oeuvre d'art originale ou reproduction, photographie, dessin, etc. <u>ou</u> Une représentation transparente en deux dimensions, destinée à la projection fixe au moyen d'un appareil, par ex. film fixe, stéréogramme, diapositive, etc.
Editeur (scientifique)	HerausgeberIn <i>Editor</i>	Une personne qui prépare un document dont elle n'est pas l'auteur en vue de la publication. Son travail peut se limiter à la préparation du document pour l'impression, ou comprendre la responsabilité d'une révision ou d'une nouvelle édition, ainsi que l'ajout de textes critiques (introduction, notes, commentaires, etc). Dans certains cas, ce terme implique la direction technique des personnes qui sont responsables du contenu du document. (AACR2) Voir aussi: Compilateur
Edition	Auflage <i>Edition</i>	Pour les livres, brochures et feuilles imprimées: tous les exemplaires tirés avec la même composition typographique (produits par le même procédé technique, contact direct, photographie ou autre procédé) et publié par le même éditeur (commercial). (AACR2) Voir aussi: Reproduction en facsimile Voir aussi: Impression Voir aussi: Tirage Voir aussi: Réimpression
Élément	Element <i>Element</i>	Un mot, une locution ou un groupe de caractères qui constitue une unité distincte d'information bibliographique et fait partie d'une zone de la description bibliographique. (AACR2) Dans le format, un élément correspond souvent à une sous-zone. (IDS) Voir aussi: Zone
Emboîtage	Einbanddecke <i>Case binding</i>	Type de reliure qui consiste en une couverture fabriquée séparément et fixée ultérieurement, par ex. pour les ouvrages publiés sous forme de livraisons. (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
En évidence (figurant, mentionné ...)	An prominenter Stelle erwähnt, genannt ..., prominent genannt <i>Prominently named, stated prominently</i>	La mention à laquelle se rapporte cette expression doit figurer dans l'une des sources prescrites d'information des zones 1 et 2 telles que la page de titre, les autres pièces liminaires (le verso de la page de titre, les pages précédant la page de titre et la couverture) ou l'achevé d'imprimer. (AACR2: p.2.; éd. fr.: p. 3)
Ensemble multisupports	Medienpaket, multimediales Dokument <i>Multimedia item, kit</i>	Document constitué de plusieurs types de supports (par ex. livre et CD-ROM) dont aucune partie ni aucun support ne peut être identifié comme prédominant. (AACR2) Voir aussi: Matériel d'accompagnement
Entrée	Eintragung <i>Access point</i>	Nom, terme, etc., sous lequel une notice bibliographique peut être cherchée et identifiée dans l'index browse . (AACR2)
Entrée principale	Haupteintragung <i>Main entry</i>	La détermination de l'entrée principale permet d'établir un lien univoque entre un auteur et son oeuvre. Ce lien peut également être rendu dans l'affichage OPAC. (IDS) Voir aussi: Entrée Voir aussi: Entrée secondaire
Entrée secondaire	Nebeneintragung <i>Added entry</i>	Une entrée faite en plus de l'entrée principale permettant l'accès à un document dans le catalogue. (AACR2) Voir aussi: Entrée principale Voir aussi: Entrée
Entrée secondaire auteur-titre	Autor-Titel-Eintragung <i>Name-title added entry</i>	Une entrée constituée du nom d'un auteur et du titre d'un document. (AACR2)
Faux-titre	Schmutztitel <i>Half title</i>	Titre d'une publication apparaissant sur le feuillet précédant la page de titre. (AACR2)
Festschrift	Festschrift <i>Festschrift</i>	Voir: Mélanges
Feuille	Blatt <i>Sheet</i>	Pièce unique de papier, autre qu'un placard, comportant des signes manuscrits ou imprimés sur une ou deux faces. (AACR2) Voir aussi: Placard

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Fichier d'autorité	Autoritätsdatei <i>Authority file</i>	Fichier contenant les formes normalisées et contrôlées des noms de collectivités, noms géographiques, noms de personnes et titres uniformes, ainsi que les formes rejetées correspondantes (renvois). (IDS)
Forme rejetée	Nebenvariante <i>Reference</i>	Une forme rejetée permet l'accès à une notice dans l' index browse par une autre forme du nom que celle prise en compte pour la vedette. (IDS) Voir aussi: Fichier d'autorité
Illustration	Illustration <i>Illustrative matter</i>	Image, ou toute autre représentation graphique, se trouvant à l'intérieur d'une publication. (ABS)
Impression	Druck <i>Impression</i>	Tous les exemplaires d'une édition d'un livre, d'une brochure, etc. tirés en une seule fois. (AACR2) Voir aussi: Tirage Voir aussi: Réimpression
Index alphabétique	Alphanumerischer Index <i>Alphanumeric index</i>	Voir: Index browse
Index browse	Browse-Index <i>Browse index</i>	Index alphanumérique d'un catalogue en ligne. Cet index peut contenir des noms de personnes, des collectivités, des titres, des cotes, ceci dans une seule séquence alphabétique ou avec des index séparés pour les différentes catégories. (IDS)
Index cumulatif	Kumulierte Register	Les index cumulatifs sont des répertoires portant sur plusieurs volumes (parus pendant une période définie) d'une publication en série. (ABS)
Indication chronologique	Chronologische Bezeichnung <i>Chronological designation</i>	Une date, ou une combinaison de dates, numéros ou mots, qui identifie un fascicule de publication en série à l'intérieur d'une séquence chronologique. (Conser ¹)
Indication générale du type de document	Allgemeine Materialbezeichnung <i>General material designation</i>	Un terme indiquant la catégorie générale à laquelle le document appartient, par ex. enregistrement sonore. (AACR2) Voir aussi: Indication spécifique du type de document

¹ CONSER cataloging manual (<http://www.itsmarc.com/crs/man11573.htm>) : Appendix B, Glossary.

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Indication spécifique du type de document	Materialspezifische Angaben <i>Specific material designation</i>	Un terme indiquant la catégorie particulière (en général le type d'objet) à laquelle appartient le document, par exemple disque. (AACR2) Voir aussi: Indication générale du type de document
Interpolation	Interpolation <i>Interpolation</i>	Un élément pris à l'extérieur de la source ou des sources d'information prescrites. (AACR2: p.14; éd. fr.: p. 16)
Manuscrit	Manuskript, Handschrift <i>Manuscript</i>	Texte écrit à la main ou à la machine (y compris partitions, cartes, etc.), ou inscription sur des tablettes d'argile. (AACR2)
Matériel d'accompagnement	Begleitmaterial <i>Accompanying material</i>	Matériel joint à un document, publié en même temps, et destiné à être utilisé avec celui-ci, par ex. cartes, diapositives, etc. (AACR2)
Mélanges	Festschrift <i>Festschrift</i>	Les mélanges sont des ouvrages se présentant souvent sous la forme de recueils de contributions diverses, publiés en l'honneur d'une personne ou d'une collectivité ou pour une occasion particulière (anniversaire, jubilé, etc.). Des termes tels que "in honor of", "in memory of", "commemorating" ou des expressions équivalentes sont des indications qu'il peut s'agir de mélanges. (Rehm)
Mention de collection	Gesamttitelangabe <i>Series statement</i>	Les principaux éléments qui identifient une collection et une ou plusieurs sous-collections, ainsi que la numérotation de la publication à l'intérieur de la collection et / ou de la (des) sous-collection(s). (ABS)
Mention de responsabilité	Urheberangabe <i>Statement of responsibility</i>	Noms ou locutions relatifs à l'identification ou à la fonction de toute personne ou collectivité responsable de la création du contenu intellectuel ou artistique d'une oeuvre se trouvant dans la publication, ou qui y a contribué. (ABS)
Mention des responsables de l'édition	Impressum (bei Büchern) <i>Imprint</i>	Mention de l'éditeur commercial, de l'imprimeur et évent. du relieur; le copyright et/ou l'ISBN se trouvent fréquemment à cet endroit (la plupart du temps au verso de la page de titre ou à la fin du livre. (IDS) Voir aussi: Achévé d'imprimer

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Monographie	Monographie <i>Monograph</i>	Un document constitué d'un seul volume ou qui est terminé avec un nombre défini de volumes distincts. (AACR2) Voir aussi: Monographie en plusieurs volumes
Monographie en plusieurs volumes	Mehrbändige Monographie <i>Multipart monograph</i>	Monographie constituée d'un nombre défini de parties physiquement distinctes. (AACR2)
Mot de classement	Erstes Ordnungswort <i>Entry word</i>	Premier mot sous lequel un élément d'une notice (vedette) est intercalé dans l'index browse. Il s'agit en général du premier mot de la vedette (à l'exclusion des articles). (AACR2)
Nom conventionnel	Konventioneller Name <i>Conventional name</i>	Tout nom, autre que le nom officiel, sous lequel une collectivité ou un lieu sont le plus généralement connu. (AACR2)
Nom de famille composé	Zusammengesetzter Familiennamen <i>Compound surname</i>	Nom de famille constitué de deux noms propres ou plus, parfois reliés par un trait d'union ou une conjonction et/ou une préposition. (AACR2)
Nom prédominant	Vorherrschender Name <i>Predominant name</i>	Nom ou forme du nom d'une personne ou d'une collectivité qui apparaît le plus fréquemment dans les documents publiés par cette personne ou cette collectivité, ou sous lequel elle est citée dans les ouvrages de références. (AACR2) Précisions: voir AACR2: p. 382, 441; éd. fr.: p. 469, 538
Nombre d'unités matérielles	Umfang <i>Extent of item</i>	Premier élément de la zone de la description matérielle (collation). Il donne le nombre et l' indication spécifique du type de document des unités constituant le document, par ex. 200 p. ou 3 microfiches, etc. (AACR2)
Note	Fussnote <i>Note</i>	Les notes précisent et complètent la description formelle, quand les règles prescrites pour cette description ne permettent pas d'inclure certaines informations. Elles peuvent donc rendre compte de n'importe quel aspect de la présentation de la publication ou de son contenu. (ABS)
Notice	Titelaufnahme <i>Entry record</i>	Une unité d'information bibliographique formant un tout, telle qu'elle est présentée dans un catalogue ou une bibliographie. (ABS)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Notice CIP	CIP-Aufnahme <i>CIP entry</i>	CIP signifie Cataloguing in Publication. Avant la parution d'un livre, une courte notice bibliographique est établie et mise à disposition des bibliothèques et des librairies par un service recensant les nouvelles parutions. Cette notice est ensuite imprimée dans le livre. (Rehm)
Numéro normalisé	Standardnummer <i>Standard number</i>	Un numéro normalisé est par exemple l'ISSN (International Standard Serial Number) ou l'ISBN (International Standard Book Number), ou tout autre numéro admis sur le plan international qui identifie un document de manière univoque. (AACR2)
Objets conservés par les bibliothèques	Bibliotheks-material <i>Library materials</i>	Objets conservés et mis à disposition par les bibliothèques. (AACR2)
Oeuvre d'auteur	Verfasserwerk	Un ouvrage écrit par une à trois personnes. (Rehm)
Organe d'une collectivité territoriale	Organ einer Gebiets-körperschaft <i>Government agency</i>	Les collectivités subordonnées créées ou contrôlées par une collectivité territoriale. (AACR2, p. 465, éd. fr. p. 565-566)
Ours	Impressum (bei fortlaufenden Publikationen) <i>Masthead</i>	La mention du titre, de l'éditeur commercial, de l'éditeur scientifique d'un périodique. Dans les journaux, l'ours se trouve habituellement sur la page éditoriale ou en tête de la première page; dans les revues sur la page du sommaire. (AACR2)
Page de titre	Titelseite <i>Title page</i>	Page au début d'une publication sur laquelle figure le titre du document et habituellement, mais pas obligatoirement, la mention de responsabilité et des informations concernant la publication. (AACR2) Voir aussi: Page de titre additionnelle Voir aussi: Source d'information principale
Page de titre additionnelle	Weitere Titelseite <i>Added title page</i>	Page qui précède ou suit la page de titre proprement dite (d'après laquelle la description bibliographique est faite). Elle peut avoir un contenu plus général, par ex. constituer la page de titre de la collection ou un contenu équivalent, par ex. quand il s'agit d'une page de titre dans une autre langue. (AACR2) Voir aussi: Page de titre

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Page de titre analytique	Analytische Titelseite <i>Analytical title page</i>	Désigne la page de titre d'un ouvrage faisant partie d'une collection. En général figurent sur cette page aussi bien le titre propre de l'ouvrage que la titre de la collection. La page de titre analytique tient lieu de source d'information principale, lorsque la collection n'a pas sa propre page de titre. (Conser)
Page de titre de la collection	Titelseite der Reihe <i>Series title page</i>	Une page de titre additionnelle sur laquelle figurent le titre de la collection et habituellement, mais pas obligatoirement, d'autre information sur la collection (par ex. mention de responsabilité, numérotation et adresse bibliographique). (AACR2)
Page éditoriale	Seite mit den redaktionellen Angaben <i>Editorial page</i>	Les périodiques contiennent souvent une page donnant des informations sur la rédaction. En plus de l' ours , on peut également y trouver le titre (habituellement en tête de page). Les pages éditoriales peuvent aussi contenir un sommaire et des indications sur les services d'abstracts et d'indexation couvrant la publication, ainsi que la liste des éditeurs responsables. (Conser)
Patronyme	Patronymikum <i>Patronymic</i>	Nom provenant du nom du père. (AACR2)
Périodique	Zeitschrift <i>Periodical</i>	Publication en série dont les fascicules paraissent plus ou moins régulièrement au moins deux fois par année et contiennent en général plusieurs articles. Les fascicules ne portent habituellement pas de titre propre. (AACR2)
Pièces liminaires	Titelei <i>Preliminaries</i>	La ou les page(s) de titre d'une publication et son/leur verso, les pages la/les précédant et la couverture (mais pas la jaquette). (AACR2) La couverture des périodiques inclu le devant et le dos de la couverture, ainsi que leur verso/recto respectifs.
Placard	Einblattdruck, Flugblatt <i>Broadside, broadsheet</i>	Document constitué d'une feuille de papier imprimée d'un seul côté, publié séparément, destiné à l'affichage ou à la distribution au public, par ex. proclamations, tracts, "ballad sheets", feuilles d'information, etc. (AACR2) Voir aussi: Feuille

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Planche	Tafel <i>Plate</i>	Feuillet avec illustration(s), avec ou sans texte explicatif, qui n'est pas compris dans la séquence de pagination principale, mais qui a sa propre séquence de pagination, ou n'est pas paginé du tout. (AACR2)
Point d'accès dans l'index browse	Zugriffspunkt im Browse-Index <i>Access point</i>	Voir: Entrée
Portefeuille	Mappe <i>Portfolio</i>	Un conteneur servant à conserver du matériel mobile, par exemple des dessins, des papiers, les parties non reliées de livres, etc. (AACR2)
Pseudonyme	Pseudonym <i>Pseudonym</i>	Un nom d'emprunt que s'est donnée un auteur pour cacher ou dissimuler son identité. (AACR2)
Publication assimilée à un périodique	Zeitschriftenartige Reihe	Publications dont la forme se trouve à mi-chemin entre le périodique et la collection . Cela comprend entre autres les publications dont la fréquence est régulière et dont la numérotation est un millésime (par ex. annuaire, rapports de société, répertoires). (Rehm)
Publication en série	Fortlaufende Publikation <i>Serial</i>	Publication imprimée ou non dont chaque partie successive porte généralement un numéro d'ordre ou une indication chronologique, et dont la durée de parution n'est pas fixée à l'avance. Les publications en série comprennent les périodiques , les journaux, les publications annuelles (annuaires, répertoire, etc.), les collections de rapports et de mémoires de sociétés, les collections de comptes rendus de congrès et les collections de monographies , numérotées ou non numérotées. (ABS)
Publication tête-bêche	Tête-bêche- Publikation	Des exemples de documents tête-bêche sont les publications canadiennes dans lesquelles les textes en français et en anglais disposent chacun d'une couverture et d'une page de titre. Les deux parties sont reliées ensemble tête-bêche (c'est-à-dire en sens opposé).
Qualificatif	Ordnungshilfe <i>Addition</i>	Élément(s) entre parenthèses rajouté(s) à certaines vedettes ou formes rejetées identiques pour les différencier dans le fichier d'autorité. (IDS)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Recto	Rektoseite <i>Recto</i>	1. La page de droite d'un livre ouvert. Elle porte habituellement un numéro de page impair. 2. La face d'une feuille imprimée destinée à être lue en premier. (AACR2) Voir aussi: Verso
Recueil	Sammelwerk <i>Collection</i>	Plusieurs auteurs: Deux oeuvres distinctes ou plus, ou deux parties d'oeuvres distinctes ou plus, écrites par différents auteurs et publiées ensemble, alors qu'elles n'ont à l'origine pas été écrites pour la même occasion ou pour la publication en question. (AACR2)
Recueil	Sammlung <i>Collection</i>	Un seul auteur: Deux oeuvres distinctes ou plus, ou deux parties d'oeuvres distinctes ou plus, écrites par le même auteur et publiées ensemble. (IDS)
Réimpression	Nachdruck <i>Reprint</i>	1. Nouvelle impression d'un document à partir de la composition typographique initiale, ordinairement par procédé photographique. L'impression peut constituer une reproduction exacte de l'original (une impression) ou comporter des changements mineurs mais bien précis (un tirage). 2. Nouvelle édition dont le texte reste en grande partie inchangé. (AACR2) Voir aussi: Reproduction en fac-simile
Renvoi voir	Nebenvariante <i>Reference</i>	Voir: Forme rejetée
Renvoi voir aussi	Siehe-auch- Verweisung <i>See also reference</i>	Avec un renvoi voir aussi, des vedettes différentes mais qui ont un lien entre elles, par ex. des collectivités qui changent de nom, peuvent être reliées dans le fichier d'autorité. (IDS)
Reproduction en fac-similé	Faksimile- Nachdruck <i>Facsimile reproduction</i>	Une réplique d'un ouvrage qui reproduit l'apparence matérielle de l'original en plus d'en restituer exactement le contenu. (AACR2) Voir aussi: Réimpression

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Section (publication en série)	Abteilung (fortlaufende Publikation) <i>Section (serial)</i>	Partie d'une publication en série publiée séparément, traitant habituellement d'une catégorie particulière de sujets à l'intérieur du domaine plus vaste de la publication en série. La section est identifiée par une indication thématique ou par une indication numérique ou alphanumérique, ou par une combinaison des deux. (AACR2) Voir aussi: Sous-collection
Séquence de pagination	Folge von Seiten oder Blättern <i>Sequence of pages or leaves</i>	Un groupe de pages, feuillets, etc. portant une numérotation distincte. (AACR2: p. 72)
Source d'information prescrite	Primäre Informationsquellen <i>Prescribed sources of information</i>	Il y a pour chaque zone de la description bibliographique une ou plusieurs sources prescrites. Les informations qui ne proviennent pas de ces sources prescrites sont mises entre crochets carrés. (AACR2: p. 13; éd. fr.: p. 15) Voir aussi: Source d'information principale
Source d'information principale	Haupt-informations-quelle <i>Chief source of information</i>	Source d'information pour la rédaction de la notice bibliographique. Lors de l'établissement de la description bibliographique (ou de parties de celle-ci) on donne la préférence aux éléments provenant de cette source. (AACR2) Voir aussi: Source d'information prescrite
Sous-collection	Unterreihe <i>Subseries</i>	Collection à l'intérieur d'une autre collection. Le titre de la sous-collection constitue une section du titre collectif de la collection principale et se présente toujours avec le titre de celle-ci. (AACR2) Voir aussi: Section (publication en série)
Suite	Fortsetzung <i>Sequel</i>	Une oeuvre littéraire formant un tout en soit, mais qui continue une oeuvre antérieure. (AACR2)
Supplément	Supplement <i>Supplement</i>	Un document publié séparément qui complète un document existant par des mises à jour ou des compléments. Le supplément a un lien formel avec l'ouvrage principal, par ex. un auteur commun, un titre commun ou contient une mention indiquant qu'il s'agit du supplément d'un ouvrage donné. (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Supplément (publication en série)	Supplement (bei fortlaufender Publikation) <i>Supplement</i>	Voir: Section (publication en série)
Terme générique	Gattungsbegriff (als Titel bei fortlaufenden Publikationen)	Un terme générique est un terme formel, par ex. communications, rapports, etc.; il peut être accompagné de qualificatifs, par ex. Bulletin officiel, Occasional papers etc. (IDS)
Tirage	Ausgabe <i>Issue</i>	Partie d'une édition. Les exemplaires de cette partie se distinguent des autres exemplaires de l'édition par des changements mineurs mais bien précis, par ex. une nouvelle impression dans laquelle des révisions secondaires ont été apportées. (AACR2) Voir aussi: Impression Voir aussi: Réimpression
Titre alternatif	Alternativtitel <i>Alternative title</i>	La deuxième partie d'un titre propre qui comprend deux parties dont chacune constitue un titre; les parties sont reliées par la conjonction "ou" ou son équivalent dans une autre langue, par ex. Julie, ou, La nouvelle Héloïse. (AACR2)
Titre collectif	Gemeinsamer Titel bei Sammelwerken und Sammlungen <i>Collective title</i>	Titre propre servant de titre commun à plusieurs oeuvres contenues dans un document, lorsque ce document contient plusieurs oeuvres distinctes portant chacune un titre propre. (AACR2)
Titre commun (pour les publications en série avec section ou supplément)	Gemeinsamer Teil eines Haupttitels (bei fortlaufender Publikation mit Abteilung oder Supplement) <i>Title common to all sections, common title, title of the main serial</i>	Partie du titre propre, commune à toutes les sections d'une publication en série, ou partie du titre propre d'un supplément commune au supplément et à la publication en série. (ABS)
Titre courant	Kolumnentitel <i>Running title</i>	Titre complet ou titre abrégé répété à la tête ou au pied de chaque page ou feuillet. (AACR2)
Titre de couverture	Umschlagtitel <i>Cover title</i>	Titre imprimé sur la couverture originale d'un document. (AACR2) Voir aussi: Titre de dos

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Titre de départ (publication en série)	Kopftitel (bei fortlaufender Publikation) <i>Caption</i>	Le titre de départ d'une publication en série se trouve au dessus du début du texte et contient parfois en plus du titre, la numérotation et la collectivité éditrice. Le titre de départ est fréquemment utilisé comme substitut de la page de titre pour les "Newsletters", car ce type de publication n'a en général pas de page de titre. (Conser)
Titre de dos	Rückentitel <i>Spine title</i>	Titre situé sur le dos du livre. (AACR2) Voir aussi: Titre de couverture
Titre de regroupement	Formaltitel <i>Collective title</i>	Titre conventionnel collectif constitué d'un terme formel (par ex. oeuvres complètes, correspondance) qui sert à regrouper les publications de même type. (AACR2) Dans IDS, remplacé dans la plupart des cas par une zone spécifique permettant l'accès aux types de documents.
Titre original	Originaltitel <i>Original title</i>	Le titre original est le titre donné par l'auteur, par opposition aux éventuelles autres formes attribuées lors de traductions ou de nouvelles éditions. (Rehm)
Titre parallèle	Paralleltitel <i>Parallel title</i>	Titre propre dans une autre langue ou écriture, transcrit dans la notice bibliographique comme équivalent au titre propre. (AACR2)
Titre propre	Haupttitel <i>Title proper</i>	Le titre principal d'un document, y compris le titre alternatif , mais sans les titres parallèles , ni les compléments du titre propre. (AACR2)
Titre uniforme	Ansetzungstitel <i>Uniform title</i>	Titre particulier (évent. précisé par un qualificatif) retenu pour différencier des titres identiques. (AACR2).
Titre uniforme	Einheitstitel <i>Uniform title</i>	Titre particulier destiné à regrouper dans le catalogue toutes les éditions d'une oeuvre sous le même titre. (AACR2)
Transcription	Transkription	Notation des mots d'une langue dans un autre alphabet. (Petit Robert)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 16.11.07
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
Translittération	Transliteration <i>Romanization</i>	Transcription lettre par lettre, dans laquelle on fait correspondre à chaque signe d'un système d'écriture un signe dans un autre système. (Petit Robert)
Vedette	Ansetzungsform <i>Heading</i>	Dans un catalogue en ligne: forme donnée d'un terme (nom, titre) qui sert d'accès à une notice bibliographique dans l' index browse . (IDS) Dans un catalogue sur fiches: terme (nom, titre), placé en tête de la notice bibliographique, permettant l'accès alphabétique à celle-ci. (AACR2) Voir aussi: Entrée
Verso	Versoseite <i>Verso</i>	1. La page de gauche d'un livre ouvert. Elle porte habituellement un numéro de page pair. 2. Le dos d'une feuille imprimée (face destinée à être lue en dernier). (AACR2) Voir aussi: Recto
Zone (ISBD ou format)	Zone Feld (Format) <i>Area</i> <i>Field (format)</i>	Grande section de la description bibliographique comportant des données particulières ou d'un ensemble de catégories. (AACR2) Voir aussi: Élément